

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2023

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C NC23SN-FHG HGEMC 1	1/8

- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'appropriier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) /6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Première partie : Histoire (6 points)

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères chronologiques (3 points)

Question 1 : complétez le tableau en annexe 1 (**page 3/14 à rendre avec la copie**) en citant les événements qui montrent que l'année 1947 marque un tournant dans les relations internationales.

Réponse possible :

Année	Événement
1947 marque un tournant pour l'Inde.	<i>Accès à l'indépendance</i>
1947 marque un tournant pour le Pacifique.	<i>Création de la Commission du Pacifique Sud</i>
1947 marque un tournant dans les relations internationales à l'échelle mondiale.	<i>Début de la Guerre froide</i>

Élément de valorisation :

Toute connaissance en lien avec les repères attendus. Par exemple :

- *indépendance de l'Inde négociée avec le Royaume-Uni, partition en deux États (Pakistan) ;*
- *référence à la convention de Canberra, volonté de sécurité et de stabilité dans la région après la Seconde Guerre mondiale pour la création de la Commission du Pacifique Sud ;*
- *référence aux doctrines Truman et Jdanov pour le début de la Guerre froide.*

Question 2 : définissez la notion de superpuissance en l'illustrant d'un exemple.

Réponse possible : une superpuissance est un État qui cumule des critères de puissance politique, militaire, idéologique et économique et qui exerce une influence à l'échelle

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C NC23SN-FHG HGEMC 1	3/8

internationale. Les États-Unis et l'URSS sont deux superpuissances qui dominent les relations internationales pendant la Guerre froide.

Compétence évaluée : S'approprier les démarches historiques (3 points)

Question 3 : racontez les étapes de la construction européenne dans un texte d'une dizaine de lignes.

Réponse attendue : on attend un récit avec les grandes étapes de la construction européenne : chronologie, acteurs, traités fondateurs, élargissements et approfondissements successifs, réalisations...

Éléments de valorisation :

- Toute réponse qui évoque les enjeux actuels.
- Tout apport pertinent.

Deuxième partie : Géographie (8 points)

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Capacités évaluées :

- Questionner des documents pour conduire une analyse géographique.
- Situer un risque industriel dans son contexte et justifier l'organisation de sa gestion.
- Compléter une production cartographique simple montrant la vulnérabilité d'un territoire.

SUJET

La gestion des risques industriels en Nouvelle-Calédonie

Questions et réponses possibles

Question 1 : identifiez les risques associés au site industriel SLN. (Documents 1 et 3)

Réponse possible : le site SLN est associé aux risques industriels (explosion, incendies et boil-over) et sanitaires (pollution de l'air).

Éléments de valorisation :

- *Toute précision sur la nature des activités de SLN et le vieillissement de l'appareil de production.*

Question 2 : justifiez la phrase soulignée dans le document 1 (Avec l'urbanisation, le site industriel est aujourd'hui entouré de zones habitées.). (Documents 2 et 3)

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C NC23SN-FHG HGEMC 1	4/8

Réponse possible : le site industriel SLN se situe à Daniambo au sein même de la ville de Nouméa (document 1). La proximité des habitations expose directement les populations aux risques de pollution et de boil-over (document 3). En confrontant la photographie aérienne (document 2) et le plan figurant sur le document 3, on remarque en effet que des quartiers d'habitation se situent dans le périmètre d'une éventuelle explosion (aléa) au sein des équipements du site SLN. Les habitants et les infrastructures de cet espace urbanisé représentent les enjeux qui composent le risque.

Élément de valorisation :

- Référence aux notions connexes d'exposition et de vulnérabilité ;
- Évocation de la gestion du risque par la société SLN (atténuation du risque) : réduction de la quantité de fioul stocké (document 3) ;
- Approche critique du document 3 émis par SLN qui minimise les effets du boil-over sur la population ("Ce phénomène [projection de gouttelettes d'hydrocarbures enflammées] surviendrait plusieurs heures après le début de l'incendie").

Question 3 : complétez le croquis, sa légende et son titre (**annexe 2 page 9/14 à rendre avec la copie**). (Documents 2 et 3)

Réponse possible :

Titre : L'exposition au risque industriel à Daniambo



Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités

Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique

Repère de l'épreuve : C NC23SN-FHG HGEMC 1

5/8

Légende :

Un site industriel à hauts risques...		...en lisière d'un espace urbain	
	Espace industriel de la SLN		Zones d'habitat
	Zones de dépôt de scories (résidus de la fusion du minerai)		Zones d'activités industrielles ou commerciales
	Centrale électrique au fioul		Espaces verts
	Fours		Voies de communication
	Zones de stockage de fioul		Zone exposée aux risques de boil-over
	Réservoirs		
	Quai de déchargement		

Question 4 : identifiez les acteurs de la gestion du risque industriel et précisez leurs rôles.

Réponse possible : on attend au moins trois acteurs parmi les suivants : SLN, Gouvernement de Nouvelle-Calédonie, DIMENC, Sécurité civile, SAMU, Police, association Scal-Air... Le candidat devra préciser leur rôle en matière de gestion de risque : surveillance, secours, prévention, information et éducation des populations, élaboration de PPR, DICRIM...

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Sujet :

La médecine prédictive dans le débat démocratique

Questions et réponses possibles

Question 1 : recopiez le tableau suivant sur votre copie puis complétez-le afin d'identifier :

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C NC23SN-FHG HGEMC 1	6/8

- les acteurs du débat sur la médecine prédictive
 - les espaces de la vie démocratique où ils peuvent s'exprimer
- (Documents 1, 2 et 3)

Réponse possible :

Acteurs du débat	Espaces d'expression
<i>Citoyens</i>	<i>Rencontres-débats publics États généraux bioéthique</i>
<i>Parlementaires (députés et sénateurs)</i>	<i>Assemblées</i>
<i>Lycéens</i>	<i>Débat en classes dans le cadre de l'EMC</i>

Question 2 : décrivez les étapes qui permettent au citoyen de faire évoluer la loi bioéthique.
(Document 1)

Réponse possible : toute justification qui montre que des dispositifs et des démarches permettent d'associer les citoyens (et les lycéens) au processus de décision politique (ex : les citoyens participent à la révision de la loi puisque leurs opinions sur la médecine prédictive, recueillies lors des débats menés en région, sont transmises aux parlementaires qui débattent à leur tour, examinent et votent la loi).

Éléments de valorisation :

- Qualité et précision du raisonnement ;
- Évocation de la mission remplie par le Comité consultatif national d'éthique ;
- Évocation de la démocratie participative et représentative ;
- Référence aux valeurs de la République : expression du pluralisme et de la liberté d'expression, engagement et responsabilité des citoyens...

Question 3 : expliquez pourquoi la médecine prédictive soulève des questions éthiques.
(Documents 1 et 2)

Réponse possible : La médecine prédictive soulève la question des potentialités scientifiques qu'offrent les tests génétiques (avancées/progrès scientifiques permettant d'anticiper le développement potentiel de maladies). Elle pose également la question des risques voire des dérives éventuelles de ces tests (« L'usage qui peut en être fait » dans le document 1). Le document 2 évoque plusieurs points de vigilance qui posent la question de l'éthique médicale : sécurité des données personnelles, accessibilité à des tiers (assureurs par exemple), consentement du patient, réception des résultats par des sujets sains...

Éléments de valorisation :

- Toute idée évoquant le rapport de l'homme à la nature, les limites de la science, la nécessité du rôle d'encadrement de la loi...
- Tout exemple mobilisé par le candidat pour illustrer sa réponse.

Question 4 : vous organisez un débat dans votre lycée sur le thème « Avancées scientifiques et bioéthique : quel monde voulons-nous pour demain ? ».

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C NC23SN-FHG HGEMC 1	7/8

Dans un texte argumenté d'une quinzaine de lignes, vous présenterez le sujet et ses enjeux, les formes du débat, les intervenants invités et les modalités de restitution du débat

Réponse possible : On attend du candidat l'exposition des enjeux du débat en confrontant les avancées scientifiques (biotechnologies, génétique...), leurs finalités (améliorer ou réparer le vivant) et les problèmes ou questions morales qu'elles soulèvent (bioéthique). Il devra en outre préciser et justifier les modalités retenues pour permettre l'information et la participation des lycéens : invitation, mise à disposition de publications scientifiques, utilisation d'enquêtes/de sondages, invitation d'un spécialiste ou d'un témoin. Le candidat précisera les acteurs, les formes et les espaces du débat démocratique qu'il organise.

Éléments de valorisation :

- *Justification des choix et capacité à mobiliser des exemples probants : PMA, clonage, dons d'organes, fin de vie... ;*
- *Référence aux États généraux de la bioéthique, au comité consultatif national d'éthique, aux lois.*

CORRIGÉ

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C NC23SN-FHG HGEMC 1	8/8